



**Association des Amis d'Allègre
Mairie d'Allègre
4 rue Baptiste Marcet
43270 ALLEGRE**

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 juillet 2020 à 17h00

Les adhérents de l'association **Les Amis d'Allègre** se sont réunis en assemblée générale le 24 juillet 2020.

Une fois la feuille de présence remplie la réunion débute à 17h15.

Deux pouvoirs ont été adressés aux membres présents : Monique Petitclerc et Martine et Pierre Crohas. 17 personnes sont présentes ou représentées, le quorum est donc atteint.

Le Président, Michel Crohas, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale

Il procède alors à la lecture de son rapport moral.

I. RAPPORT MORAL

- L'Assemblée Générale de l'association des Amis d'Allègre 2019 a dû être repoussée au 24 juillet 2020 en raison de l'épidémie du Corona virus.
- Dans la période difficile que nous venons de vivre depuis le mois de mars, les autorités de notre pays ont tenté de préserver notre santé et de sauver notre économie, en imposant des règles contraignantes, acceptées par la population dans sa grande majorité. Des ressources insoupçonnées ont émergées et des élans de solidarité se sont manifestés dans de nombreux secteurs de la société, notamment celui de la santé, démontrant notre capacité de résilience.
- Les Amis d'Allègre n'ont pas baissé les bras, communiquant régulièrement sur le site pour encourager ses adhérents à rester mobilisés.
- Pour revenir à l'année 2019, la vie de l'association a suivi un cours normal, ses membres s'engageant, comme c'est leur mission, à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine de notre belle cité médiévale, s'associant aux initiatives prises au sein de la communauté ou portant des projets auxquels les autorités municipales ont adhéré.
- Des dépenses extraordinaires ont, au cours de cet exercice, quelque peu entamé nos ressources, entre autre la refonte du site informatique et le parcours des photos anciennes. C'est l'occasion de rappeler que nous comptons exclusivement sur les cotisations des

adhérents pour financer nos actions. Ces derniers profitent en retour des animations culturelles et de la somme d'informations historiques que nous diffusons sur le site.

- Leur générosité s'est manifestée largement lors de la souscription lancée en 2018 pour l'acquisition de livres anciens ; nous ne doutons pas qu'ils continueront à nous soutenir.
- Nous souhaitons à tous une heureuse fin d'année 2020.

Les échanges qui ont suivi l'exposé de ce rapport moral figurent, par simplicité, à la fin de ce compte-rendu.

Michel Crohas procède alors à la présentation du rapport d'activité 2019.

II. RAPPORT D'ACTIVITE

- Si l'on prend en considération le critère du coût, la refonte du site de l'association des Amis d'Allègre effective en fin d'année et réalisée par notre Webmaster Patrick Rossi, s'inscrit en premier plan de la liste des activités. Les améliorations à signaler en sont la visibilité et la facilité d'accès aux principales rubriques, la qualité graphique, la puissance du moteur de recherche et la flexibilité d'utilisation. La gestion du site sera prise en charge par des membres du bureau dès qu'ils auront reçu la formation proposée par Patrick Rossi.
- En deuxième plan vient la réalisation du parcours de photos d'époque disposées dans le bourg aux endroits où elles ont été prises. Une vingtaine d'emplacements ont été sélectionnés à ce jour, dont un certain nombre ont été aménagés cette année. La municipalité a pris en charge l'exécution des supports et leur ancrage dans le domaine public.
- Les visites guidées du bourg organisées chaque jeudi ont été prisées par les estivants. Les éléments propres à l'histoire s'enrichissent continuellement de nouvelles observations du patrimoine, fruits de la curiosité de notre insatiable découvreur André Louppe, qui en fait profiter le groupe des guides.
- Les organisateurs des fêtes médiévales 2019 ont sollicité à nouveau les Amis d'Allègre pour qu'un exposé soit fait comme chaque année à la chapelle Notre Dame de l'Oratoire. Le thème choisi en a été « les Peurs au Moyen-Age ».
- De nouveaux textes relatant des faits historiques ont été introduits sur le site, grâce notamment à René Bore et André Louppe.
- Nous nous réjouissons de la revitalisation du centre bourg qui suit son cours au travers d'aménagements visant à l'embellissement de l'espace public. Notre implication se limite à faire part de nos réflexions aux autorités et à les alerter éventuellement sur des détériorations du patrimoine réelles ou potentielles.
- Des membres du bureau sont aussi engagés dans d'autres associations organisatrices d'événements. S'il faut saluer la création d'une association des festivités, destinée à relancer les fêtes traditionnelles, cela ne manque pas d'interroger sur les synergies qui pourraient profiter à l'ensemble des associations, si elles trouvaient le moyen de mutualiser leurs ressources, épisodiquement ou en continu. Une fête des associations une fois dans l'année favoriserait pour le moins les échanges entre organisateurs.
- En conclusion, on peut affirmer que l'année 2019 a été bien remplie, avec une équipe qui a malheureusement vu son effectif se réduire et qu'il serait souhaitable de renforcer.

Les échanges qui ont suivi l'exposé de ce rapport d'activité figurent, par simplicité, à la fin de ce compte-rendu.

III. COMPTES 2019

Le trésorier, Jean Borie, présente les comptes de l'exercice qui se soldent par

- des recettes de 821,62 € dont
 - 280,00 € de cotisations
 - 290,00 € de dons
 - 210,00 € pour la souscription
- des dépenses de 3.301,26 € dont
 - 1.795,44 € pour le site Web
 - 760,00 € pour l'acquisition de livres d'Yves V
 - 426,07 € pour les photos sur bâches

et donc un déficit de 2.479,64 €, étant entendu :

- que l'association avait enregistré un excédent de 1.454,10 € en 2018
- que l'association dispose par ailleurs d'une trésorerie saine de € au 31/12/2019..

IV. VOTE DES RESOLUTIONS

1. L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité, les approuve à l'unanimité tels qu'ils ont été présentés.
2. L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de compte-rendu financier, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019 les approuve à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés.

V. PROJETS 2020

La mise en œuvre des projets 2020 a été largement perturbée par la Covid 19.

Ainsi seuls 5 nouveaux panneaux photo ont été installés au lieu des 10 prévus. Par ailleurs le flyer qui en fait la promotion a été réalisé mais n'a pas été édité et diffusé.

La Fête médiévale ayant été annulée, aucune action n'a donc été menée par les Amis d'Allègre dans ce cadre.

Les visites guidées du village ont été maintenues, et cela sur une période plus étendue : du 18 juin au 24 septembre, avec 3 guides.

VI. BUDGET 2020

Il est prévu en équilibre avec 942 € de recettes et de dépenses.

VII. DEBAT SUR DIFFERENTS THEMES

1) Concernant l'élargissement du nombre d'adhérents

- Sujet d'abord évoqué par René Bore : comment atteindre d'autres cibles pour faire vivre l'association et trouver d'autres ressources financières.
L'association est toujours reconnue d'utilité publique et permet donc au donateur de bénéficier d'un avantage fiscal.
Certaines entreprises pourraient être sollicitées moyennant un engagement sur une visibilité suffisante
La période actuelle n'est probablement pas idéale pour un appel à sponsoring.

- On constate un renouvellement régulier de la population du village, les nouveaux arrivants peuvent ne pas être autant attachés à la préservation du patrimoine historique.
- Remarque d'Andrée Moullade : le danger pour une association c'est l'entre soi. Il faut donc essayer en permanence d'ouvrir à d'autres personnes.
- Différents projets peuvent permettre de capter l'attention d'un nouveau public :
 - De nouveaux sondages à la potence (à la suite de ceux effectués en 2017) sur la zone de l'ancien donjon.
 - L'installation de la Vierge de Ravel (en cours de restauration) et de sa copie.
- Un nouvel appel à cotisation sera fait lors de l'envoi du PV de cette AG.

2) Sujets intéressants la municipalité

- La sécurisation du périmètre de la Potence. Le projet initié par la municipalité n'a pas abouti, faute d'un retour de la DRAC sur celui-ci.
- André Louppe relate avoir vu un jeune escalader à main nue une des tours de la Potence.
- René Bore aborde la question d'une des cloches de ND de l'Oratoire, datant de 1549 et qui mériterait d'être classée. Cela afin de permettre de réaliser des travaux de consolidation du support de cette cloche mais également du campanile.
 - Ce sujet a été vu avec le président de la Société Académique, Bernard Sanial.

3) Sujets concernant le site

- André Louppe signale que des contenus du site semblent avoir disparu, par exemple celui concernant le Songe d'Armand IV : le lien proposé ne débouche sur rien.
- Le compteur indique environ 826.000 visites depuis 2009. Il y en aurait 2000/mois

4) Concernant le parcours du « Temps repassé »

- Il reste des photos qui attendent déjà d'être positionnées en 2021.
- La question est posée du nombre de saisons pendant lesquelles ces photos seront implantées. Comme elles ont été positionnées à l'endroit où elles ont été prises, il n'est pas facile de prévoir une rotation.
- Une démarche d'approche de possesseurs de photos peut être entreprise avec en même temps une quête de témoignages permettant de les « illustrer ».

VIII. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dix membres arrivent en fin de mandat : Josie Ampilhac, René Bore, Jean Borie, Monique Colombet, Michel Crohas. Danielle Fraisse, Marie-Christine Helleputte, Pierre Helleputte, André Louppe et Gilbert Meyssonier. Ils souhaitent se représenter. Seule Monique Colombet n'a pas fait part de son intention de solliciter un nouveau mandat.

Andrée Moullade présente également sa candidature au CA.
Tous les candidats sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.

Les membres du CA, Thierry Cormier, élu en 2018 et Paule Borie, Marguerite Louppe et Nathalie Van Eyck, élues en 2019 poursuivent leur mandat.

Il est convenu que le Conseil d'administration se réunira à une date ultérieure pour élire un nouveau bureau.

Plus personne ne sollicitant la parole, Michel Crohas déclare l'assemblée générale close et invite les participants au verre de l'amitié.

Le président
Michel Crohas